

Question au choix : Les littoraux, espaces convoités

Les littoraux, espaces convoités sont l'une des trois questions au choix proposées pour traiter le thème *Gérer les espaces terrestres* auquel il est conseillé de consacrer 14 à 15 heures au total. Le professeur ne devant aborder que deux des trois questions, il peut construire son projet sur la base de **7 à 8 séances d'une heure**.

Si on l'envisage comme écosystème, le littoral correspond à l'estran, c'est-à-dire à la zone de contact, éminemment mobile, entre trois éléments : l'air, la terre et la mer. Mais la question élargit la perspective et définit le littoral comme un « anthroposystème ». Dans cette acception, il convient d'aborder le littoral en associant en permanence le domaine maritime ET la frange terrestre, et de considérer tout l'espace placé sous l'influence de cette discontinuité majeure, et ce dans un espace à trois dimensions (avec la profondeur des espaces marins littoraux) plutôt qu'à deux. En fonction des entrées thématiques retenues, les échelles d'approche du littoral varient donc considérablement.

PROBLÉMATIQUES

L'intitulé du programme invite à aborder la question à partir de trois problématiques.

- **Les littoraux sont largement caractérisés par la concentration des hommes et des activités sur un espace restreint.** Encore faut-il préciser et nuancer cette idée. A l'échelle planétaire, la « littoralisation » des sociétés humaines semble évidente, mais elle connaît d'importantes gradations et ne répond pas aux mêmes facteurs. La densité de peuplement des deltas asiatiques est beaucoup plus ancienne que la « ruée vers le littoral » des sociétés avancées. La localisation des grandes zones de production industrielle dans les espaces portuaires obéit à une logique distincte de celle qui conduit à la spéculation immobilière et touristique sur les plages tropicales ou méditerranéennes. Ainsi, la propension des hommes et des économies à se concentrer près des côtes doit être accompagnée d'une réflexion sur les facteurs de l'attractivité (et de répulsivité) des côtes.
- **Les littoraux sont des espaces convoités par des agents qui sont concurrents dans l'accès à l'espace et aux ressources, et qui vivent souvent des conflits ouverts.** Cette donnée ne peut conduire à une approche manichéenne définissant le littoral comme le prototype du milieu « naturel » que des activités modernes et « prédatrices » auraient tendance à détruire. Car, loin d'être un terrain vierge, le littoral résulte de multiples interactions entre les trajectoires écologiques et les dynamiques socio-économiques. Par la rareté de l'espace et de certaines ressources tangibles ou intangibles, le littoral fait néanmoins l'objet de projets et de programmes d'aménagement et de mise en valeur qui peuvent être divergents, sinon totalement incompatibles entre eux : activités primaires extensives ou intensives (agriculture, saliculture, pêche et aquaculture), activités industrielles lourdes et polluantes dans les espaces portuaires, mais aussi stratégies d'urbanisation et de développement touristique. Les impacts de ces aménagements provoquent, à des degrés divers l'appauvrissement des écosystèmes, l'artificialisation des milieux, l'augmentation des risques, mais suscitent aussi des démarches de protection inscrites dans une recherche de durabilité.

- **Quels aménagements durables pour les littoraux ?** Dans les pays développés comme dans les « Suds », les littoraux représentent des espaces privilégiés pour la mise en œuvre de programmes d'aménagement intégré et durable. Ces derniers nécessitent d'abord de construire une vision des pressions et des menaces pesant sur ces territoires partagée par l'ensemble des acteurs économiques, politiques et sociaux, du littoral. En ce sens, les démarches d'aménagement durable des littoraux intègrent toujours la notion de concertation entre les acteurs et tentent d'inventer de nouveaux modes de gouvernance et de régulation à partir de situations localisées. En outre, les projets d'aménagement durable impliquent une transformation dans la manière d'exploiter le littoral : on compense la perte d'habitats naturels occasionnés par la construction de grandes infrastructures en créant d'autres sites protégés, on « dédensifie » ou on déplace certaines opérations d'urbanisation pour intégrer une trame écologique, ou encore on limite les rejets polluants et on prend des mesures pour prévenir les effets de l'érosion.

CHOIX ET MISE EN PERSPECTIVE DE L'ÉTUDE DE CAS

On choisit une étude de cas qui permet d'aborder les trois problématiques de la question.

Deux grands types d'étude de cas sont envisageables. Le premier s'appuie sur un littoral spécialisé (un grand port, un littoral balnéaire, une métropole littorale, etc.). Ce type d'étude de cas permet d'analyser un processus d'aménagement littoral dans ses dimensions temporelles et spatiales, en montrant différentes étapes d'évolution, avec les conflits liés, pour déboucher sur l'importance des pressions sur l'espace et sur les limites d'une telle spécialisation. Un second type d'étude de cas s'appuie sur une façade littorale plurifonctionnelle (tourisme, activité halieutique, urbanisation, espaces protégés) afin de considérer les différents degrés d'anthropisation et d'analyser une plus riche palette de conflits. Ce second type de territoire littoral se prête à l'étude de démarches de gestion intégrée car les différentes activités fonctionnent en interdépendance et cherchent à développer des modes de gestion pérennes (par exemple, la protection des zones humides littorales permet la reproduction de la ressource halieutique, et donc la pérennité de la pêche artisanale locale).

La mise en perspective diffère selon le type d'étude de cas retenue.

Pour un littoral spécialisé comme un grand port ou une zone touristique, la confrontation mettra en avant les caractéristiques communes avec d'autres territoires portuaires ou touristiques, mais également les différences formelles et les variations scalaires observables dans les aménagements, les différences dans les niveaux d'artificialisation du linéaire côtier, et la grande diversité des impacts observables sur l'environnement et sur les sociétés locales. Dans le cas d'un littoral plurifonctionnel, le changement d'échelle conduit à situer l'espace considéré dans le cadre d'une façade ou d'un « arc » (méditerranéen, atlantique, asiatique) et à rediscuter de sa spécificité, ainsi que des relations que ces espaces littoraux entretiennent avec des avants et des arrières pays, dans une perspective de circulations terrestres et maritimes de plus en plus intenses.

PIÈGES À ÉVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Analyser successivement les différentes activités et composer une liste d'acteurs et d'organismes en charge du littoral : mieux vaut s'attacher aux processus et aux mécanismes qui rendent le littoral attractif, dans des conditions environnementales, économiques et sociales données.
- Centrer l'analyse sur l'accès à une ressource littorale (biodiversité, eau, énergie, etc.), puisque la question porte d'abord sur la gestion d'un espace spécifique.
- Choisir une étude de cas centrée sur la gestion d'un risque majeur, car cette approche fait l'objet d'une autre question du programme.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Miossec A., *Les littoraux entre nature et aménagement*, Armand Colin, 2004.
- Sur le site du festival international de géographie de Saint-Dié, Actes du FIG 2009 « Mers et océans : les géographes prennent le large » : http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2009
- Dossier Géoconfluences « les espaces littoraux : gestion, protection, aménagement » : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/typespace/littoral1/Littor.htm>
- Site du Programme des Nations unies « Environnement et développement durable en Méditerranée » : www.planbleu.org